

**DOSSIER D'INFORMATION
SUR LA PROBLÉMATIQUE
VIH/SIDA**

**À l'intention des services
d'éducation aux adultes**

**DOSSIER D'INFORMATION
SUR LA PROBLÉMATIQUE
VIH/SIDA**

**À l'intention des services
d'éducation aux adultes**

Centre de coordination sur le sida
Direction générale de la santé publique
Ministère de la santé et des Services sociaux du Québec

Avril 1996

Remerciements

Recherche et conception

Lucie St-Onge
Centre de coordination sur le sida
Direction générale de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Secrétariat

Angèle Tremblay
Centre de coordination sur le sida
Direction générale de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Dominique Noël
Service de traitement de textes Enr.

Hélène Bouchard
Direction de la formation générale des adultes
Ministère de l'Éducation

Révision linguistique

Carole Pâquet
Direction des services linguistiques
Ministère de l'Éducation

Coordination

Richard Cloutier
Centre de coordination sur le sida
Direction générale de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Marcel Landry
Direction de la formation générale des adultes
Ministère de l'Éducation du Québec

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	1
1. MIEUX CONNAÎTRE LE VIH/sida	5
1.1 Les termes utilisés	5
1.2 Quelques questions et réponses.....	6
2. DES IDÉES D'INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR DES ADULTES.....	11
2.1 Activités de sensibilisation ou de formation	11
2.2 Mesures d'intervention auprès de la clientèle.....	13
3. RÉPERTOIRE DU MATÉRIEL TRAITANT DU PHÉNOMÈNE DU SIDA ET DES AUTRES MTS	17
3.1 Imprimés.....	17
3.2 Matériel audiovisuel	22
4. RESSOURCES DU MILIEU	25

PRÉAMBULE

La Direction de la formation générale des adultes (DFGA) est heureuse de présenter au personnel travaillant dans le secteur de l'éducation des adultes le présent dossier d'information sur la **problématique du VIH/sida**.

Le document a été préparé par le Centre de coordination sur le sida du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec en collaboration avec le ministère de l'Éducation. Il s'inscrit dans la foulée des actions menées conjointement depuis 1989 par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation dans le cadre d'un programme d'action en milieu scolaire relativement à la problématique du VIH/sida et des autres MTS.

La conception du dossier fait suite au sondage effectué auprès de l'ensemble des services d'éducation des adultes (SEA) des commissions scolaires en 1993, dans lequel 85 p. 100 des personnes qui ont répondu désiraient un soutien pédagogique relativement à la problématique. Ce soutien nous apparaît important étant donné que le phénomène du VIH/sida est devenu une réalité contemporaine qui nous concerne tous.

En quoi la problématique du VIH/sida concerne-t-elle le secteur de l'éducation des adultes?

Cette problématique concerne le secteur de l'éducation des adultes d'abord parce que comme dans tout autre milieu, on y sera inévitablement confronté aux multiples réalités engendrées par le phénomène du VIH/sida. En effet, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) atteint un nombre croissant de personnes. Cette réalité signifie qu'il y a une probabilité de plus en plus grande que des membres du personnel enseignant et non enseignant ou des populations auxquelles les SEA s'adressent soient aux prises avec le VIH/sida ou aient à côtoyer une personne vivant avec le VIH. Compte tenu des caractéristiques de la maladie et de la dynamique psychosociale qui l'entoure, il s'avère important que chaque milieu se mobilise et mette sur pied des activités de sensibilisation avec tous ses membres de manière à réduire les craintes et les appréhensions dues à l'ignorance et à favoriser une attitude d'accueil envers les personnes vivant avec le VIH.

D'autre part, une proportion relativement importante de la population fréquente le secteur de l'éducation des adultes. La population scolaire y est diversifiée, et vit des réalités sociales, culturelles et ethniques multiples. S'y retrouve notamment une proportion de plus en plus grande de jeunes qui ont «décroché» et qui ont quitté le secteur ordinaire : ces jeunes se situant dans un groupe d'âge (les moins de trente ans) où l'on retrouve 70 p. 100 des cas de MTS, ils représentent une cible importante à rejoindre en matière de prévention.

Ainsi, comme les établissements à vocation éducative, le secteur de l'éducation des adultes peut, par diverses actions de sensibilisation auprès de sa population ou de ses effectifs, contribuer de façon significative à l'effort collectif de prévention relatif à la problématique du VIH/sida et des autres MTS.

Qui peut être touché par la problématique du VIH/sida?

Toutes les catégories de personnel peuvent être touchées d'une façon ou d'une autre **par cette problématique**. Les exemples fournis dans les scénarios suivants illustrent quelques unes des situations possibles :

- Vous enseignez au secteur des adultes. La rumeur circule qu'un de vos élèves a le sida. Certains élèves de votre groupe hésitent à le côtoyer. Ils disent qu'il ne devrait pas fréquenter l'école. Comment réagissez-vous devant une telle situation?
- Vous vous occupez du conseil d'élèves (particulièrement à l'université). Ses membres ont manifesté le désir d'entendre parler du VIH/sida et des autres MTS. Quelles activités peuvent être mises sur pied?
- Un élève adulte vous confie qu'au cours d'un récent *party* pour le *fun* et pour voir «ce que ça faisait», il a consommé de la drogue en utilisant la même seringue que son copain. Il vous demande s'il devrait passer le test du sida. Comment réagissez-vous?
- Vous devez donner les premiers soins à un élève qui saigne; y a-t-il des mesures spéciales à prendre? Comment réagissez-vous?
- Vous êtes directrice ou directeur d'un centre. Vous apprenez qu'un membre du personnel est infecté par le VIH. Cette information a-t-elle un caractère confidentiel? Comment réagissez-vous?
- Vous venez d'apprendre que quelqu'un parmi vos collègues a contracté le VIH, le virus responsable du sida. Vous côtoyez cette personne souvent. Quelle attitude adoptez-vous?

Ces quelques exemples mettent en lumière diverses situations auxquelles on pourrait être confronté dans le secteur des adultes qui est un milieu éducatif aussi bien qu'un milieu de vie.

Que doit viser une action préventive en matière de VIH/sida?

Une action préventive comporte un double défi : celui de prévenir les réactions sociales négatives à l'endroit des personnes affectées par le VIH et celui d'enrayer la propagation du virus.

Quel est le but du présent document?

Il vise à fournir une information sommaire sur la problématique du VIH/sida et à proposer des idées d'intervention réalisables dans des services d'éducation des adultes.

À qui ce document peut-il être utile?

À toute personne touchée par cette problématique, notamment aux personnes qui par leurs champs d'intérêt ou leurs fonctions ont à organiser des activités de sensibilisation dans le secteur des adultes.

Exemples :

- personnel enseignant;
- responsables de l'organisation d'activités pour les élèves;
- personnel travaillant dans des services de conseillances, d'aide pédagogique, de ressources humaines, etc.;
- personnel cadre;
- personnel d'autres organismes travaillant dans le secteur des adultes.

1. MIEUX CONNAÎTRE LE VIH/sida

Dans la présente partie, on aborde de façon très sommaire certains aspects de la problématique du VIH/sida. On y précise d'abord le sens de quelques termes fréquemment utilisés de manière à clarifier le discours. Par la suite, on trouvera des éléments de réponse aux questions les plus fréquentes en rapport avec cette problématique.

1.1 Les termes utilisés

- **VIH**

Le sigle VIH signifie **V**irus de l'**I**mmunodéficience **H**umaine. Il s'agit du virus associé au sida.
- **SIDA**

SIDA signifie **S**yndrome d'**I**mmuno **D**éficiência **A**cquise.

Un SYNDROME est un ensemble de signes, de symptômes.

IMMUNO fait référence au système immunitaire. Quand un microbe envahit l'organisme, tout un système se met en branle pour lutter contre celui-ci : c'est le système immunitaire.

DÉFICIENCE signifie qu'il y a un affaiblissement important de ce système immunitaire, au point qu'il ne peut plus lutter contre la maladie.

ACQUISE signifie que cette maladie n'est pas héréditaire, qu'on l'attrape à un moment précis de son existence; elle se transmet de personne à personne.

Le sida est la manifestation la plus grave d'une infection causée par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).
- **Personne séropositive**

Ce terme signifie qu'une personne a été en contact avec le VIH, car on a retrouvé, dans son sang, des anticorps dénotant la présence du virus dans son organisme.
- **Personne vivant**

De plus en plus, on utilise ce terme pour désigner les personnes qui ont contracté l'infection par le VIH. L'infection par le VIH étant considérée comme une maladie chronique grave, au même titre que le cancer, cette expression reflète la **réalité** des personnes qui peuvent vivre de nombreuses années avec le virus.
- **VIH/sida**

L'utilisation conjointe de ces deux termes veut désigner l'ensemble du phénomène, en y incluant l'infection au VIH et le stade ultime de la maladie, soit le sida.

1.2 Quelques questions et réponses

«Que se passe-t-il lorsqu'une personne a été infectée par le VIH?»

Lorsque le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) pénètre dans l'organisme, il va se loger dans certaines cellules du système de défense. Par la suite, le virus peut rester silencieux ou dormant pendant une longue période, voire des années. Pendant ce temps, la personne infectée peut ne présenter aucun signe de la maladie. Elle se sent bien et paraît en bonne santé. Cette personne peut vivre avec le VIH pendant plusieurs années, mais n'a pas le sida.

À la longue, le virus peut détruire le système immunitaire de la personne atteinte, de sorte que son système de défense contre les microbes ne fonctionne plus. Cette personne peut alors souffrir d'infections fatales que la plupart des personnes en santé combattent facilement. Elle peut également développer certaines formes rares de cancer. On dit alors de cette personne qu'elle a développé le sida.

«Y a-t-il beaucoup de cas de sida au Québec?»

En juin 1995, on dénombrait au Québec 3 459 cas de sida depuis le début de l'épidémie¹. Il faut cependant préciser que les statistiques de cas déclarés de sida nous donnent des chiffres sur le nombre de personnes qui ont atteint le stade ultime de la maladie, soit le sida, et n'incluent pas l'ensemble des personnes atteintes de l'infection par le VIH seulement seuls les cas de sida sont à déclaration obligatoire et sont inclus dans les statistiques mentionnées précédemment.

Ainsi, l'iceberg du tableau 1 représente l'ensemble des personnes vivant avec le VIH. La pointe représente les personnes atteintes du sida et la partie cachée, les personnes qui sont infectées par le VIH mais qui n'ont pas le sida.

Les experts estiment que plus de 13 000 personnes étaient infectées par le VIH au Québec en 1993². Beaucoup de ces personnes peuvent ne pas savoir qu'elles ont contracté le virus : elles peuvent cependant le transmettre.

¹. CENTRE D'ÉTUDES SUR LE SIDA. Surveillance des cas de syndrome d'immunodéficience acquise (sida), Québec, cas cumulatifs 1979 - 1994. Centre de coordination sur le sida du ministère de la Santé et des Services sociaux, 15 septembre 1994.

². Robert REMIS. Rapport sur la situation du sida et de l'infection au VIH au Québec en 1993, Montréal, Centre d'études sur le sida, 4 juillet 1994.

«Comment le VIH se transmet-il?»

Le VIH a été retrouvé principalement dans le sang, le sperme et les sécrétions vaginales. Ce virus ne s'attrape pas n'importe où et n'importe comment. Il peut se transmettre :

- par les relations sexuelles, s'il n'y a pas utilisation du condom;
- par voie sanguine;
- de la mère infectée à son bébé, pendant la grossesse, au moment de l'accouchement, ou plus rarement, par l'allaitement maternel.

Le principal mode de transmission de VIH est la relation sexuelle vaginale ou anale avec une personne infectée par le VIH.

La transmission sanguine est très fréquente lorsque des personnes partagent du matériel d'injection déjà utilisé pour faire usage de drogues. En se piquant, elles risquent de s'infecter le VIH directement dans le sang.

Le risque de transmission du virus par transfusion sanguine est réduit au minimum au Québec depuis 1985. En effet, depuis cette date, des tests sont effectués pour déceler si le sang du donneur a été en contact avec le VIH. Le fait de donner du sang ne comporte **AUCUN RISQUE** puisqu'une nouvelle aiguille est utilisée chaque fois.

«Comment une personne peut-elle savoir si elle est infectée par le VIH?»

Une personne peut savoir si elle a attrapé le VIH en consultant un médecin ou en se rendant dans un centre de dépistage anonyme. Il sera alors possible de passer des tests (une prise de sang) permettant de détecter s'il y a eu contact avec le virus. Actuellement, il n'existe pas de traitement pour guérir le sida ni de vaccin pour le prévenir. Toutefois, plusieurs médicaments reconnus freinent la progression du VIH dans l'organisme et permettent de retarder l'apparition du sida.

«Pourquoi sensibiliser le personnel à la problématique du VIH/sida s'il n'y a pas de personnes connues comme vivant avec le VIH dans le milieu?»

C'est justement un bon moment pour intervenir! Les situations où une personne devient «connue» comme vivant avec le VIH dans un milieu non préparé provoquent souvent des réactions émotives irrationnelles. De plus, une telle situation peut donner lieu à un débat personnalisé risquant d'occasionner beaucoup de souffrances à la personne vivant avec le VIH et qui n'a vraiment pas besoin de ce stress supplémentaire!

Malheureusement, beaucoup d'organismes attendent d'être confrontés à une situation où un élève ou un membre du personnel est connu comme étant infecté par le VIH pour réaliser l'utilité et la pertinence d'aborder cette question avant qu'un tel événement ne se produise.

L'établissement d'une politique locale sur le sida s'avère un excellent moyen de prévenir les situations susceptibles de se présenter et facilite les décisions appropriées, dans le respect des lois et des personnes³.

«Le milieu de l'éducation des adultes devrait-il être informé qu'une personne est infectée par le VIH?»

Cette information est confidentielle. Étant donné que les contacts habituels de la vie quotidienne avec une personne vivant avec le VIH ne présentent virtuellement aucun danger pour quiconque côtoie cette personne, rien ne justifie la divulgation d'une telle information. La législation québécoise est d'ailleurs très explicite en ce qui concerne le caractère confidentiel de certains renseignements personnels⁴.

Le désir de reconnaître, de connaître, de désigner les personnes aux prises avec le VIH traduit souvent une peur de les côtoyer. Bien qu'elle soit légitime du fait qu'il s'agit d'une situation nouvelle, cette crainte n'est cependant pas fondée compte tenu des risques réels entraînés. Il importe de souligner que c'est la personne qui vit avec le VIH qui est la plus vulnérable dans les situations de la vie courante, du fait que son système immunitaire est particulièrement fragile. Plutôt que de craindre la transmission du VIH, les personnes qui la côtoient devraient avoir le souci de ne pas lui transmettre leurs propres microbes.

³. Pour plus de renseignements sur l'établissement de lignes de conduite en rapport avec le VIH/sida, consulter le document *Le VIH/sida et les organismes scolaires: # Recueil d'information en vue de soutenir les organismes scolaires désireux d'établir des lignes de conduite relatives au VIH/sida*. Ce document peut être obtenu dans les directions régionales du ministère de l'Éducation, les CLSC et les directions de santé publique.

⁴. Ibid, annexes 3 et 4, pour plus de renseignements sur la législation.

«Ne devrait-on pas savoir qui est infecté par le VIH, ne serait-ce que pour se protéger au moment de porter secours à une personne blessée qui saigne?»

Cette information est confidentielle et n'a pas à être divulguée. De toute façon, il ne serait aucunement justifié d'adopter des mesures de protection seulement avec les personnes qui ont le VIH et de ne pas en adopter avec les autres, d'une part parce que le fait de ne pas adopter de mesures de protection avec tout le monde risque de favoriser la transmission d'autres maladies transmissibles par le sang.

En présence d'une personne blessée qui saigne, des mesures de précautions universelles sont recommandées à **toute personne** qui donne ou prodigue les premiers soins et ce, avec **tout le monde**, peu importe que le blessé soit reconnu ou non comme infecté par le VIH⁵.

«Comment aider une personne aux prises avec le VIH?»

Il faut d'abord souligner qu'une première réaction de peur devant cette maladie relativement nouvelle est très fréquente; cependant, compte tenu des modes de transmission du virus, il n'y a pas de raisons d'entretenir des craintes de côtoyer une personne vivant avec le VIH. Il est également fréquent d'éprouver un malaise en présence d'une personne aux prises avec une maladie grave : on éprouve un sentiment d'impuissance, on ne sait trop comment réagir, que dire ...

Si une personne vivant avec le VIH parle de sa maladie, l'écoute est la forme d'aide la plus appropriée. Il importe également de continuer d'agir de façon habituelle avec elle. Parler de la température, du travail, discuter d'actualité sont des actions qui évitent de provoquer un sentiment de mise à l'écart : les personnes aux prises avec le VIH ont besoin de réconfort, d'appui et de chaleur humaine pour les aider à traverser ce moment de leur vie.

Il est également du devoir de tous et de toutes de faire en sorte que ces personnes soient traitées avec équité et ne fassent l'objet d'aucune discrimination.

⁵. Ibid, annexe 6 pour plus de renseignements sur les mesures de précautions à prendre en présence d'une personne qui saigne.

2. DES IDÉES D'INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR DES ADULTES

De nombreuses formes d'activités peuvent être organisées ou mises sur pied dans le secteur des adultes. Les suggestions d'interventions proposées dans la présente partie sont de deux types : d'une part, les activités de sensibilisation s'adressant au personnel et d'autre part, les activités de sensibilisation s'adressant plus particulièrement aux élèves.

Il importe de souligner que plusieurs centres d'éducation des adultes mènent déjà différentes actions de sensibilisation de leur personnel ou de leur clientèle. D'ailleurs, certaines des idées d'activités suggérées sont des exemples d'expériences vécues par des personnes travaillant dans le secteur de l'éducation des adultes : ces idées proviennent en grande partie d'échanges de renseignements avec ces personnes-ressources et de la compilation des questionnaires distribués dans les commissions scolaires en 1993.

Certaines des activités proposées peuvent, comme ce fut le cas à certains endroits, être organisées en concertation avec le secteur ordinaire.

2.1 Activités de sensibilisation ou de formation

Différentes activités de sensibilisation ou de formation du personnel peuvent être mises sur pied. Elles peuvent s'adresser à l'ensemble du personnel ou seulement aux membres du personnel enseignant en contact avec les adultes.

Activités s'adressant à l'ensemble du personnel

Plusieurs commissions scolaires ont intégré les activités de sensibilisation de leur personnel à l'implantation d'une politique locale sur le VIH/sida, laquelle comprend habituellement un volet réservé à la formation du personnel. Une intervention de ce genre comporte un double avantage : d'abord celui de sensibiliser tous les membres d'un milieu de travail à cette problématique, ce qui permet de traiter les craintes et les appréhensions, de favoriser l'adoption de mesures préventives et d'une attitude d'accueil envers les personnes aux prises avec le VIH, et ce, avant qu'une situation de crise ne se produise. De plus, par la même occasion, on fournit des instruments adéquats plus particulièrement aux personnes qui travaillent avec les élèves.

D'autres milieux organisent des activités pour l'ensemble du personnel à l'occasion de la «Journée mondiale du sida», ou créent une occasion spéciale pour aborder ce sujet.

La tenue d'ateliers de discussions, de conférences, de tables rondes sont des exemples d'activités qui peuvent, pendant quelques heures, une demi-journée ou une journée, sensibiliser tout le personnel aux multiples facettes de la problématique du VIH/sida.

Activités de formation pour le personnel enseignant

Certains milieux ont opté pour une formation particulière à l'intention de certains membres du personnel enseignant dans le but de les sensibiliser à l'action préventive et de les préparer adéquatement à intervenir auprès de leurs élèves sur le sida et les autres MTS. Cette formation peut s'effectuer en collaboration avec le personnel du réseau de la santé.

Exemples de thèmes à explorer

De nombreux thèmes peuvent être explorés au cours des activités de formation. Les thèmes pourront varier selon les personnes à qui on s'adresse : ensemble du personnel, personnel enseignant, personnel de soutien, etc.

- Les renseignements sommaires sur le VIH/sida (évolution de la maladie, modes de transmission, moyens de prévention, degré de risques au cours de diverses activités, etc.).
- La vie ou l'expérience, les besoins et les droits des personnes aux prises avec le VIH.
- Les diverses mesures de prévention des maladies transmissibles par le sang dans un établissement (mesures d'hygiène de base, mesures prises au moment des premiers soins, mesures concernant le nettoyage d'articles ou de surfaces souillés par des liquides organiques, etc.).
- La relation d'aide avec l'élève (principes de base, limites, etc.).
- Les ressources du milieu.
- Des modèles d'activités andragogiques en prévention du VIH/sida et des autres MTS.

2.2 Mesures d'intervention auprès de la clientèle

Diverses mesures d'intervention peuvent être mises sur pied, que ce soit dans des centres d'éducation des adultes ou en d'autres lieux où se donne de la formation (par exemple: les centres de détention). L'origine et l'organisation des mesures d'intervention ainsi que les thèmes abordés varient considérablement d'un milieu à un autre. Cette diversité laisse entrevoir les multiples possibilités d'actions.

L'origine des interventions

Des activités sur la problématique du VIH/sida et sur les autres MTS sont mises sur pied dans certains milieux à partir des besoins exprimés par les personnes qui le fréquentent.

Exemples :

- demande du conseil d'élèves;
- demande d'un groupe d'élèves;
- initiative prise par un groupe d'élèves.

Les activités peuvent aussi être proposées par un membre du personnel enseignant ou des services éducatifs, un membre de la direction ou idéalement une équipe regroupant des membres intéressés. La participation active des gens du milieu à l'organisation d'activités de prévention est toujours souhaitable. Il va de soi que les commissions scolaires peuvent reconnaître ou signaler l'initiative des élèves qui ont participé.

Le contexte d'organisation

Certains milieux organisent d'emblée des activités ponctuelles dans le cadre des cours ou à l'occasion de journées ou de semaines thématiques, ou y consacrent un moment précis au cours de l'année. Plusieurs centres d'éducation des adultes privilégient la journée du 1er décembre consacrée «Journée mondiale du sida» pour tenir des activités précises ou particulières sur ce thème.

D'autres font le choix d'offrir des ateliers de développement au moment de l'accueil et en profitent pour aborder différents sujets, tels le suicide, la toxicomanie en y incluant la problématique du sida et des autres MTS, ainsi que les différents services du milieu.

Exemples d'activités

Interventions continues

- Distribution d'un répertoire des ressources du milieu, incluant les services de santé sexuelle (par exemple les services de consultation, de dépistage, d'aide, etc).
- Présentoirs dans les lieux stratégiques contenant de la documentation pertinente.
- Messages-santé dans l'agenda de l'élève.
- Information ou Renseignements sur le babillard
- Accessibilité aux condoms (ex. distributrices).

Interventions ponctuelles à l'occasion d'événements spéciaux

- Stand avec présence de personnes-ressources (ex. personnel professionnel des CLSC, sexologues, représentant des organismes communautaires, personnes-ressources pour l'animation, etc.).
- Conférence ou table ronde.
- Témoignage d'une personne atteinte du VIH.
- Déjeuner-causerie ou dîner-causerie.
- Ateliers d'information.
- Pièce de théâtre et animation par des personnes-ressources.
- Ateliers d'improvisation.
- Projection de films, de vidéocassettes.
- Jeux ou questionnaires sur la prévention.

Interventions dans le cadre des cours

Par l'enseignement du français ou de l'anglais, il est possible d'exploiter plusieurs thèmes en rapport avec la problématique du VIH/sida et des autres MTS, par l'entremise de diverses formes de communication que sont la lecture, l'écriture et l'expression orale.

Exemples :

- rédaction du résumé d'une émission, d'un dépliant ou d'un court texte sur le VIH/sida et les autres MTS;
- lettre d'opinion (par exemple sur les préjugés, la discrimination, les droits de personnes vivant avec le VIH);
- conception d'une mini-brochure humoristique incitant à la prévention;
- analyse de l'intention du discours dans un message de prévention;
- lecture de textes.

Il est aussi possible d'effectuer des interventions plus élaborées dans le cadre des cours à option en développement personnel et social(DPS), plus particulièrement à l'intérieur du volet santé et sexualité (par exemple, le cours 3 : bien-être et sexualité).

Enfin, il appartient au SEA de profiter aussi des possibilités offertes dans certains services, notamment l'entrée en formation (SEF), l'alphabétisation (ALPHA), et la formation à l'intégration sociale (SFIS).

Exemples de thèmes à explorer

Plusieurs thèmes peuvent être explorés à l'occasion des activités, selon les besoins perçus, l'intérêt manifesté ou les objectifs à atteindre si l'activité s'intègre dans un cours :

- les renseignements sommaires sur ces maladies et sur les moyens de prévention;
- les pratiques sexuelles sûres ou à risques réduits;
- l'utilisation sécuritaire du condom;

- le développement d'habiletés personnelles
ex. :
 - . la prise de décision éclairée,
 - . l'affirmation de soi,
 - . la résistance aux pressions,
 - . la communication entre les partenaires;
- les droits des personnes aux prises avec le VIH;
- les préjugés, les attitudes, les valeurs;
- les ressources du milieu.

Les activités doivent bien sûr être adaptées à la clientèle des divers services d'enseignement⁶, et tenir compte des multiples cultures. Certains milieux pourront inventorier les possibilités d'adapter le matériel aux personnes handicapées par une déficience auditive ou visuelle.

⁶. Vous trouverez à l'annexe 2 la liste des divers services d'enseignement.

3. RÉPERTOIRE DU MATÉRIEL TRAITANT DU PHÉNOMÈNE DU SIDA ET DES AUTRES MTS

Le répertoire qui suit est un inventaire non exhaustif du matériel que vous pouvez vous procurer. On y suggère des documents imprimés (dépliants, brochures) ainsi que du matériel audiovisuel adaptés au secteur de l'éducation des adultes. Chaque SEA pourra compléter la liste de ressources proposées avec les instruments disponibles à l'échelle locale.

3.1 Imprimés

Les lettres qui précèdent le titre ont la signification suivante :

- a : adulte (document s'adressant aux adultes),
- p : parents (document s'adressant aux adultes en tant que parents);
- i : personnes-ressources (document s'adressant aux personnes qui travaillent dans un service d'éducation des adultes).

- a-i **Ce que tout le monde devrait savoir sur le sida.** Channing L. Bete Co. Inc., 1988, 15 pages.

Brochure abondamment illustrée qui traite des symptômes de l'infection au VIH, des modes de transmission et des mesures de prévention.

- En vente chez Channing L. Bete Co. Inc.*

- a-i **Ce test est-il indiqué pour vous? Information sur le test de détection des anticorps du virus de l'immunodéficience humaine.** Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec, 1991.

Dépliant qui traite des modes de transmission du VIH ainsi que des conséquences de cette infection, mais qui donne surtout de l'information sur le test de dépistage du VIH à qui ce test est recommandé, répercussions de la décision de passer un test, confidentialité, façons de procéder...)

- Disponible gratuitement par la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.*

*

Se référer à l'annexe 1 du présent document pour obtenir les coordonnées de cet organisme.

Des mots pour le dire... Le Sida. Comment en parler à ses enfants.

Santé Canada, 1990, 29 pages.

Brochure à l'intention des parents qui vise à informer les parents qui veulent aborder le sujet de la sexualité et du sida avec leurs jeunes enfants ou leurs adolescents.

- Disponible gratuitement par l'Association canadienne de santé publique.*

Dossier MTS/sida. Cheminements particuliers de formation en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans.

Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction générale de la santé publique, centre de coordination sur le sida, mai 1994, 111 pages.

Document où l'on trouve en première partie des éléments d'information sur la problématique du VIH/sida et des autres MTS, ainsi que des éléments de réflexion sur l'approche éducative pour en traiter avec les élèves. La deuxième partie propose bon nombre d'activités d'apprentissage pour traiter de ce sujet avec les élèves.

Même si le document a été conçu à l'intention du personnel enseignant travaillant avec des élèves des cheminements particuliers de formation âgés de 16 à 18 ans, bon nombre des idées proposées pourraient servir de source d'inspiration pour organiser des activités dans le secteur des adultes.

Fiches d'activités sur le sida et les autres MTS. Fiches complémentaires au guide d'activités «Éducation à la sexualité». Secondaire. Formation personnelle et sociale. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes, juin 1991.

Ce document regroupe les activités proposées aux élèves du secteur ordinaire au secondaire, dans le cadre du programme Formation personnelle et sociale. Certaines idées suggérées dans le document pourraient servir de source d'inspiration pour organiser des activités dans le secteur des adultes.

- Disponible dans les commissions scolaires.
- En vente auprès du Centre québécois de matériel pédagogique d'appoint au (514) 873-3196 (4,30 \$).

* Se référer à l'annexe 1 du présent document pour obtenir les coordonnées de cet organisme.

- i **Guide d'animation «Prévention du sida auprès des jeunes de 15-25 ans hors milieu scolaire».** Département de santé communautaire Hôtel-Dieu de Roberval, 1992, 187 pages.

Le guide d'activités conçu pour des personnes qui ne sont pas dans le milieu scolaire, mais il a été utilisé, entre autres choses, dans certains services d'éducation des adultes. Il semble qu'il convienne bien aux besoins des personnes-ressources qui travaillent dans le secteur de l'éducation des adultes pour faciliter la mise en place d'actions préventions sur le sida auprès de leur clientèle.

- Communiquer avec la direction de santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.*

- a-i **«J'ai entendu dire qu'un de mes collègues a le sida... Le sida en milieu de travail»**, Société canadienne du sida, 1990.

Feuillelet d'information sur le VIH/sida en milieu de travail (renseignements sommaires sur l'infection, sur l'expérience et les besoins des personnes vivant avec le VIH/sida, sur les craintes, les rumeurs, les préjugés qui peuvent exister en milieu de travail, ainsi que sur l'attitude souhaitable à l'égard de personnes aux prises avec le VIH).

- Disponible par la Société canadienne du sida.*

- a-i **L'amour, ça se protège.** Édition révisée. Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, service des communications, 1992, 48 pages.

Mini-brochure qui présente avec humour et beaucoup d'illustrations les différentes MTS, leur mode de transmission, leur traitement et leur prévention.

- Disponible gratuitement au service des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux.*

- a-i **Le condom pour des relations sexuelles plus sûres.** Channing L. Bete Co. Inc., 1992, 15 pages.

Brochure abondamment illustrée qui traite de l'utilité du condom et de son utilisation sécuritaire. On y propose également des façons de discuter de ce sujet avec sa ou son partenaire.

- En vente chez Channing L. Bete Co. Inc.*

* Se référer à l'annexe 1 du présent document pour obtenir les coordonnées de cet organisme.

a-i **Le sécurisexe... c'est quoi?** Miels-Québec, 1990.

Dépliant d'information sur la transmission du virus par voie sexuelle (niveaux de risque) ainsi que sur les pratiques sécuritaires (sécurisexe).

- Disponible par Miels-Québec.*

a-i **Les femmes et le sida. Options pour les femmes à l'ère du sida.** Santé Canada, 1995.

Brochure qui traite de l'infection au VIH, des options possibles en matière de sexualité et de prévention, ainsi que de communication avec le partenaire.

- Disponible gratuitement par le Centre national de documentation sur le sida.*

a-i **Le SIDA et le respect des droits et libertés de la personne.** Commission des droits de la personne du Québec, 1988, 10 pages.

Document qui résume les droits des personnes en rapport avec la problématique du VIH/sida. Il peut être utile aux personnes concernées par cette problématique ainsi qu'aux responsables d'activités éducatives.

- Disponible gratuitement par la Commission des droits de la personnes.*

a-i **Le sida ça vous touche de toute façon!** Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Brochure abondamment illustrée qui fournit des renseignements généraux sur l'infection par le VIH et sur le sida, notamment sur les modes de transmissions du VIH, le degré de risques des diverses activités, les mesures de prévention, le test de détection du VIH et l'évolution de la maladie.

i **Les MTS, mieux les connaître pour mieux les éviter.** Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Brochure présentant de l'information sur les différentes MTS, leurs modes de transmission, dépistage et traitement.

* Se référer à l'annexe 1 du présent document pour obtenir les coordonnées de cet organisme.

- i **On serait fous de s'en passer. Un recueil d'activités de prévention du sida et des autres MTS par l'utilisation du condom**, ministère de la Santé et des Services sociaux, Centre québécois de coordination sur le sida, 1989, 32 pages.

Recueil qui contient les renseignements pour organiser, à l'aide de jeux divers (jeux de simulation, ligue d'improvisation, thème pour discussions, jeux-questionnaires) des activités d'apprentissage et de sensibilisation sur la prévention du sida et des autres MTS, particulièrement sur l'utilisation du condom. Même si les activités ont été conçues à l'intention des jeunes, quelques-unes des idées proposées dans le guide pourraient servir de source d'inspiration pour organiser des activités dans le secteur des adultes.

- Communiquer avec le Centre québécois de coordination sur le sida.*

- p **Sexualité et MTS, parlons-en**, gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, service des communications, 1989, 20 pages.

Brochure à l'intention des parents. Ce document est surtout destiné aux parents qui veulent parler de sexualité et de MTS avec leurs jeunes. On y présente également, sous forme de tableau, une information sommaire sur les principales MTS.

- Disponible gratuitement par la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.*

- i **SIDA, les faits, l'espoir**. Luc Montagnier. Édition québécoise. Regroupement des DSC du Montréal métropolitain, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, 1989, 64 pages.

Brochure illustrée qui traite de l'infection par le VIH, du sida, des modes de transmission du virus, du traitement et de la prévention de cette maladie.

- Disponible gratuitement par au service des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.*

* Se référer à l'annexe 1 du présent document pour obtenir les coordonnées de cet organisme.

3.2 Matériel audiovisuel

La chaîne de vie

Vidéocassette

1991

Durée : 25 minutes

Distributeur : Vidéo Femmes*
Service de prévisionnement, de location, de vente

Cette vidéocassette nous fait découvrir le drame humain que provoque une maladie comme le sida. Trois femmes parlent des enfants qu'elles ont eus ou qu'elles n'auront jamais.

La prévention du sida chez les personnes ayant une déficience intellectuelle

Vidéocassette

1990

Durée : 24 minutes

Distributeur : La Régie régionale de Montréal-Centre
Service aux personnes handicapées*

Cette vidéocassette traite de la prévention du sida et des autres MTS. On traite de façon très explicite des moyens de prévention et des façons de communiquer avec un ou une partenaire.

Cette bande vidéo ainsi que le guide pédagogique qui l'accompagne ont été conçus exclusivement à l'intention de personnes atteintes d'une déficience intellectuelle. En raison de l'adaptation et de l'approche pédagogique proposée, ce matériel ne peut être utilisé qu'avec ces personnes.

C'est pas à soir qu'on va se noyer

Vidéocassette

1994

Durée : 32 minutes

Distributeur : CECOM, 120 \$

Tout en soulevant des questions sur les relations d'amitié et d'amour et la sexualité chez les jeunes, cette bande vidéo présente les difficultés associées à l'utilisation du condom. L'histoire reflète la réalité de quatre jeunes qui vivent des situations qui les amènent à une prise de conscience sur leurs comportements amoureux ou sexuels.

* Se référer à l'annexe 1 du présent document pour obtenir les coordonnées de cet organisme.

Les MTS, tu peux les éviter

Logiciel éducatif (IBM compatible)

1990

Durée : 60 minutes

Distributeur : Logidisque Inc.*

Programme informatisé qui constitue un instrument de prévention des MTS et du sida à être utilisé avec des jeunes et des adultes. Sur un mode interactif et dans un contexte qui préserve l'anonymat des participantes et des participants, le logiciel permet de vérifier ses connaissances, ses attitudes relativement au sida et aux MTS et d'évaluer les risques de contracter ces maladies.

Le sida au féminin

Vidéocassette

1989

Durée : 40 minutes

Distributeur : Vidéo Femmes*

(Service de prévisionnement, de location, de vente)

Des copies ont été distribuées dans certains établissements du réseau de la santé.

Vidéocassette qui donne la parole à trois femmes qui vivent avec le VIH et qui témoignent de leur vie et de leur attitude face à cette maladie. Aux témoignages, s'ajoutent les images d'une table ronde où des femmes discutent des nouveaux enjeux de leur sexualité.

Sourds ou pas, attention SIDA...

Vidéocassette

1994

Durée : 37 minutes

Distributeur : Le Groupe Multimédia du Canada*

(Service de prévisionnement, de location, de vente)

Vidéocassette où on traite des modes de transmission du sida et où tous les moyens de prévention sont abordés. On y utilise le langage des signes, accompagnée d'un guide pédagogique; cette cassette a été conçue à l'intention des personnes sourdes. Elle peut aussi être utilisée avec tous les publics.

*

Se référer à l'annexe 1 du présent document pour obtenir les coordonnées de cet organisme.

Su'l bord de l'amour, y a deux trottoirs

Vidéocassette

1990

Durée : 37 minutes

Distributeur : Direction de la santé publique des Laurentides*

Coût : 25,00 \$

Vidéocassette où on traite de la prévention du sida et des autres MTS. De courts scénarios présentent, avec émotion et humour, les diverses options, préoccupations et valeurs des jeunes face au sida et aux autres MTS.

Cette bande vidéo pourrait être utilisée avec des jeunes adultes.

Un condom pour la vie

Vidéocassette

1989

Durée : 10 minutes

Distributeur : Le Groupe multimédia du Canada

(Service de prévisionnement, de location, de vente)

Ces dessins animés illustrent avec humour les attitudes et les comportements à adopter pour prévenir le sida.

* Se référer à l'annexe 1 du présent document pour obtenir les coordonnées de cet organisme.

4. RESSOURCES DU MILIEU

De nombreux organismes ou services dans la communauté peuvent s'avérer un recours précieux au regard des multiples situations liées à la problématique du VIH/sida et des autres MTS. Les personnes-ressources qui y travaillent offrent des services d'information, de consultation ou d'entraide qui peuvent apporter un soutien aux personnes aux prises avec divers problèmes.

Il est également possible de recourir aux services des personnes-ressources qui peuvent, de façon ponctuelle, soutenir les organismes qui en font la demande (ex.: expertise-conseil dans une situation particulière, activité de sensibilisation dans le milieu, etc.). La liste suivante, bien que non exhaustive, propose un éventail des ressources disponibles dans la plupart des milieux.

Lignes téléphoniques INFO-MTS-SIDA

(Renseignements divers sur le VIH/sida et les autres MTS)

Région de Québec :
(418) 648-2626

Ailleurs au Québec :
1-800-463-5656

Votre Centre local des services communautaires (CLSC)

(information, soutien personnel,
expertise-conseil)

Les cliniques médicales

Certaines cliniques de dépistage anonyme

Pour avoir des renseignements sur
la clinique de dépistage anonyme
la plus près de chez vous, appeler
INFO-MTS-SIDA

Les organismes communautaires sur le VIH/sida de votre région

Pour connaître l'adresse de l'organisme communautaire de lutte contre le sida le plus près de chez vous, communiquez avec la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-sida) au (514) 844-2477.

Les services de prévention du VIH/sida auprès des personnes utilisant des drogues par injection

(programme d'échange de seringues,
d'aide)

La Direction de santé publique de
votre région, à la Régie régionale de
la santé et des services sociaux.
(soutien ponctuel, expertise-conseil)

ANNEXE 1

Adresses utiles

La plupart des coordonnées de la présente annexe font référence aux ressources matérielles citées précédemment.

Association canadienne de santé publique

Centre national de documentation sur le sida
1565, avenue Carling, bureau 400
Ottawa (Ontario) K1Z 8R1
Téléphone : (613) 725-3769
Télécopieur : (613) 725-9826

CECOM - Hôpital Rivière-des-Prairies

7070, boul. Perras
Montréal (Québec)
H1E 1A4
Téléphone : (514) 328-3503
Télécopieur : (514) 323-4163

Centre de coordination sur le sida

Direction générale de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
201, boul. Crémazie Est - Bureau RC03
Montréal (Québec) H2M 1L2
Téléphone : (514) 873-9890
Télécopieur : (514) 873-9997

Channing L. Bete Co., Inc.

200, State Road
South Deerfield
Ma 01373-0200
USA
Téléphone : (800) 725-7782
Télécopieur : (800) 499-6464
(Services en français et en anglais)

Commission des droits de la personne du Québec

Direction de l'éducation
360, Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Téléphone : (514) 873-5146
Télécopieur : (514) 873-6032

Direction de la santé publique des Laurentides

185, rue Durand
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2V4
Téléphone : (514) 436-5669
Télécopieur : (514) 436-1761

Le Groupe Multimédia du Canada

5225, Berri
Montréal (Québec) J2J 2S4
Téléphone : (514) 273-4231
Télécopieur : (514) 276-5130

Logidisque Inc.

Case postale 10 - Succursale D
Montréal (Québec) H3K 3B9
Téléphone : (514) 933-2225
Télécopieur : (514) 933-2182 ou 933-3949

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Service des communications
Service de la diffusion
1088, Raymond-Casgrain
Québec (Québec) G1S 2E4
Téléphone : (418) 643-3380
Télécopieur : (418) 644-4574

**Régie régionale de la santé et
des services sociaux de Montréal-Centre**

Service des personnes handicapées
3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2K 3L9
Téléphone : (514) 286-6511
Télécopieur : (514) 286-5768

Société canadienne du sida

100, rue Sparks, bureau 400
Ottawa (Ontario) K1P 5B7
Téléphone : (613) 230-3580
Télécopieur : (613) 563-4998

Direction de santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

140, avenue Lizotte
Roberval (Québec) G8H 1B9
Téléphone : (418) 275-4922
Télécopieur : (418) 275-6670

Vidéo Femmes

700, rue du Roi, 1er étage
Québec (Québec) G1K 2X7
Téléphone : (418) 529-9188

Télécopieur : (418) 648-9201

ANNEXE 2

Les services d'enseignement du secteur des adultes⁷

Article 6

Les services d'enseignement ont pour objet d'aider l'adulte à acquérir les connaissances théoriques ou pratiques afin de lui permettre d'atteindre les objectifs de formation qu'il ou qu'elle poursuit. Les services d'enseignement comprennent :

- 1- des services d'entrée en formation;
- 2- des services de francisation;
- 3- des services de formation à l'intégration scolaire;
- 4- des services d'alphabétisation;
- 5- des services d'enseignement au présecondaire;
- 6- des services d'enseignement au premier cycle du secondaire;
- 7- des services d'enseignement au second cycle du secondaire;
- 8- des services d'intégration professionnelle;
- 9- des services de préparation à la formation professionnelle;
- 10- des services de préparation aux études postsecondaires.

- o - o - o - o - o -

⁷. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes en formation générale